

AUX ORIGINES : L'APPEL PRINCIER DE 1626... UNE DÉCLARATION D'OUVERTURE

Tout commence en 1626, quand un certain nombre de princes et de diplomates scandinaves et allemands de confession luthérienne présents à Paris — et les ambassades étaient nombreuses en cette période d'intenses négociations des débuts de la guerre de Trente Ans — décident de pratiquer leur culte dans la capitale où nul lieu n'existait. Une des clauses formelles de l'édit de Nantes, qui réglementait les cultes protestants, interdisait, en effet, leur tenue dans la ville (les réformés avaient leur temple à Charenton). Pour ce faire, ces princes, parce qu'ils sont ambassadeurs et jouissent à ce titre de l'immunité diplomatique, parce qu'ils sont princes et ambassadeurs de puissances alliées et bénéficient d'un certain crédit d'amitié, passent outre à l'interdiction. Ayant eu connaissance de la présence à Paris d'un ministre luthérien, le pasteur Jonas Hambræus, prédicateur de Sa Majesté le roi de Suède Gustave Adolphe, alors professeur du roi de France en son Université de Paris (au Collège de France), ils le prient d'officier pour eux. Sans hésiter, malgré ses autres occupations, et en dépit du caractère insolite et compromettant de ces cérémonies semi-clandestines, Hambræus accepte ce nouveau service, « par zèle chrétien », par dévouement, bénévolement.

Ainsi, dès 1626, des cultes luthériens avec Sainte Cène sont célébrés à Paris. Mais ce sont des offices privés, réservés aux princes, faits à la demande, tenus à l'une ou l'autre ambas-

sade, voire au domicile du pasteur, qui habite à l'hôtel de l'Aigle Noir ! Jusqu'au jour où, prenant conscience de leur privilège égoïste, dans un élan chrétien d'ouverture, ces princes et ambassadeurs décident d'inviter leurs coreligionnaires à participer aussi à leurs cérémonies. Ce qu'ils proposent dans un acte solennel, en date du 1^{er} décembre 1626 : ils y annoncent publiquement ce qu'ils font et ils invitent les autres luthériens de Paris à venir prier avec eux.

« Nous soussignés, faisons savoir à tous ceux qui les présentes verront, que le révérend et très savant Maître Jonas Hambré, prédicateur fidèle et théologien au service de S.M. le roi de Suède, et professeur royal extraordinaire des langues hébraïque, syriaque et arabe à l'Université de Paris ; ayant appris que nous étions fort en peine au sujet de notre culte, ne pouvant suivre dans cette ville de Paris un culte conforme à la Confession d'Augsbourg *invariata*, ledit Hambré, poussé par un zèle chrétien et cédant à nos vives instances, a déclaré que, malgré les occupations que lui cause journellement l'enseignement des langues orientales, il voulait néanmoins se charger de ce service, ce qu'il a prouvé par le fait. Il a prêché la Sainte Parole de Dieu, qui seule peut sauver les âmes, et il a administré la Sainte Cène chaque fois qu'il en a été requis, donnant par là des preuves éclatantes de son zèle et satisfaisant le grand désir qui nous animait. Ainsi tous les membres du troupeau ont-ils pu se confesser et recevoir l'auguste sacrement de la Cène, non seulement quand ils étaient en santé, mais encore en temps de maladie, afin de se préparer pour l'heure du délogement. De quoi nous avons sujet de rendre grâce à Dieu et de manifester notre reconnaissance audit sieur Hambré à cause de sa fidélité et de son zèle, afin qu'il puisse, en plus, s'acquitter de cet auguste et pénible ministère, et desservir le culte conforme à l'Évangile.

Et afin qu'une œuvre aussi sacrée et aussi louable ne reste point cachée, mais soit connue de tous nos coreligionnaires habitant cette ville, et puisse leur servir, selon qu'ils en exprimeront le désir, nous avons, par un sentiment de charité chrétienne et avec l'autorisation de notre bien-aimé pasteur ledit

sieur Hambré, rédigé le présent acte, que nous avons scellé de nos sceaux et signé de nos mains.

Fait à Paris, le premier décembre de l'an de Christ mil six cent vingt-six. »

L'original du texte dont on a ici la traduction, calligraphié en allemand gothique sur un très vieux parchemin, a été collé à la première page du vieux livre suédois. On le considérait, en effet, comme l'acte de fondation de la chapelle de Suède à Paris — événement maintes fois commémoré depuis les siècles qui nous en séparent —, et les « soussignés » annoncés, comme les fondateurs de cette chapelle.

Dans ce cas, l'assemblée de fondation avait dû être tout à fait magnifique car les trois feuillets qui suivent sont couverts de sceaux et de cachets princiers accompagnant les signatures de toutes les grandes familles régnantes allemandes et de l'aristocratie scandinave au XVII^e siècle. Immédiatement sous le texte, en effet, le grand sceau du prince palatin Carl Gustav, « Carolus Gustavus Com. Pal. Rhé », placé à côté de sa signature et de celle de son frère Johann Adolph, inaugure la collection. Viennent ensuite les sceaux et les signatures de trois ducs de Wurtemberg, trois de Holstein et un de Mecklembourg, d'un landgrave de Hesse, de six comtes palatins du Rhin et de six comtes de Hohenlohe, des comtes de Schomberg, de Schwarzburg, comte Zu Ost, comte de Waldeck Pirmont und Eulenburg, comte Rasborg... Et, mêlés à ces illustres signatures allemandes, des grands noms suédois. En tête, au milieu des princes, figurent le sceau et la signature d'Axel Oxenstierna. A ses côtés s'alignent les cachets et signatures d'autres grands diplomates, Jacobus et Magnus de La Gardie, Erik Sparre, Flemming, Bondhe, Scheduling...., tous prestigieux acteurs du ballet diplomatique franco-suédois. Leurs noms sont mêlés à ceux d'hommes d'armes les plus réputés, Nils Brahe qui fut le compagnon d'armes que Gustave Adolphe apprécia le plus ; Gustav Horn, général en chef des armées suédoises, qui fut le vis-à-vis de Charnacé dans la négociation des accords de Barwâlde ; Johann Baner qui succéda à Horn avec tant de talent qu'on le baptisa « le second Gustav Adolph », Lennart Tor-tenson, le vainqueur de la seconde bataille de Breitenfeld ;